



Une table ronde organisée hier à Montpellier par Midi Libre.

Le littoral au XXI^e siècle : les pistes face à la submersion

ASSISES

Le constat dressé mercredi par Denis Lacroix, chercheur à l'Ifremer de Sète, qui vient d'enquêter sur le sujet, est implacable : les conséquences du réchauffement climatique vont conduire à l'élévation du niveau de la mer, entre 1 m et 2 m à l'horizon 2 100. Comment notre littoral va ainsi traverser le XXI^e siècle ? C'est la question posée à Montpellier lors de la seconde journée des assises nationales de l'économie de la mer, à l'atelier de travail organisé par Midi Libre, partenaire de cet événement qui a rassemblé en deux jours 1 600 professionnels et marqué par la venue d'Emmanuel Macron. La sociologue Hélène Rey-Valette est venue éclairer l'assistance sur la perception des risques et l'acceptabilité

d'éventuelles relocalisations des habitants. Les élues Raphaële Leguen, première adjointe à la Seyne-sur-Mer (Var) et Karine Claireaux, maire de Saint-Pierre (Atlantique) ont témoigné de la difficulté d'appréhender ces phénomènes de risque de submersion et de replis stratégique sans cadre juridique précis, mais aussi les problèmes d'assurance des habitations à venir. L'architecte du littoral Antoine Garcia-Diaz a évoqué la frilosité de l'État face aux nouveaux projets urbanistiques anticipant la montée des eaux, mais aussi montré qu'il y a des solutions, comme le géographe Sylvain Pioch l'a aussi avancé, en plaçant l'environnement en tête de proue pour un « *développement désirable* ».